

velles circonstances où non-seulement cet événement, mais encore l'aparition de la Flotte Françoisse de *Brest* sur l'horison Britannique, & les dispositions de celle de *Toulon*, mettoient tout d'un coup le Gouvernement. Cette Flotte de *Brest*, vûë d'abord entre *Ouessant* & *Silley*, occasionna donc la tenuë d'un grand Conseil, à l'issuë duquel on envoya ordre à tous les Vaisseaux qui étoient à *Portsmouth* de mettre sans délai en mer, & au Chevalier Jean Norris de partir pour en prendre le commandement. L'équipement de tous les Vaisseaux de guerre qui se trouvoient dans les autres Ports du Royaume, l'augmentation du nombre des Alleges & Chaloupes employées à presser des Matelots, la marche des troupes de marine à *Portsmouth*, & de quelques Régimens vers les Comtés de *Sussex*, de *Haut*, de *Dorset*, & les côtes méridionales, fut aussi partie du résultat du Conseil, de même que toutes les mesures nécessaires à prendre tant pour la sûreté des côtes que pour celle du dedans du Royaume afin de n'être pas surpris; ce qui prouve d'autant plus que la Cour ne s'attendoit pas à un événement tel que celui qui s'est présenté, qu'elle en a témoigné sa surprise. Aussi le 26. Fevrier le Duc de Newcastle, Secrétaire d'Etat, présenta à la Chambre des Seigneurs un Message du Roi, portant en substance « que Sa Maj. avoit reçu
 » des avis certains que le fils aîné du Préten-
 » dant étoit arrivé en France, que l'on y fai-
 » soit des préparatifs pour envahir ces Royau-
 » mes, de concert avec des personnes mal-
 » intentionnées qui se trouvoient dans le Pays,
 » & que cette invasion devoit être soutenue par
 » une Escadre de Vaisseaux de guerre François,

II.
Message du
Roi.

» qui